L'Echo de Manitoba

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOLUME III. | WINNIPEG, MAN., 28 JUIN 1900. | NUMERO 21

L'ECHO DE MANITOBA

Imprimé par A. GAUVIN.

Toutes communications devront être adressées

Boite 1309. - - - WINNIPEG, MAN.

L'administration n'est pas responsable de articles ou correspondances dûment signés.

ABONNEMENTS.

Canada et Etats-Unis $1.00
Europe (compris le port)............... 2.50

Strictement payable d'avance.

TARIF DES ANNONCES.

1ère insertion, par ligne.......... .... .12c
Chaque insertion subsequente......... . 8c

N. B.—Les annonces de naissances, mariagse sépultures seront insérées au taux de 5 chaque.

L'ECHO DE MANITOBA

JEUDI, 28 JUIN 1900.

M. D'HELLENCOURT,
Rédacteur et directeur.

Boite 1309, WINNIPEG, MAN.

FETE NATIONALE.

La fete de l'union metisse St. Joseph

Les Membres de l'Union Metisse St. Joseph ont ouvert la série des fêtes nationales mercredi de la semaine dernière.

Une grand'messe fut célébrée à St. Vital dans la chapelle du nouveau Couvent et une foule considérable y assistait. C'est le Rév. M. Dugas qui officiait, ayant à ses côtés les Rév. MM. Cloutier et Trudel.

Le chœur de St. Boniface pretait son concours à cette belle cérémonie.

Le sermon donné par le Rév. M. Cloutier impressiona vivement tous les assistants

A l'issue de la messe M. S. St. Germain lut l'adresse suivante.

Au Révérend Monsieur Azarie Dugas, Grand Vicaire.
Chaplain de l'Union Metisse St-Joseph :

Révérend Monsieur,—

Notre premier acte ce matin en même temps que nous affirmions notre Foi, a été de demander la bénédiction de Celui qui est le maitre des peuples, comme des familles et des individus.

Nous venons maintenant témoigner à notre clergé, dans votre personne, de nos sentiments de reconnaissance, de respect et confiance ; et affirmer une fois de plus cette vérité si évidente dans l'histoire, que toujours les destinées des descendants de la Vieille France au Canada et dans toute l'Amérique du Nord, ont été unies d'une manière particulièrement étroite au développement de la religion et à l'histoire de son clergé.

Nous sommes les descendants de ceux qui les premiers ont fait tressaillir les prairies de cette partie d'un vaste continent des échos de la langue française ; et quand les missionnaires se précipitérent sur les pas des premiers découvreurs et souvent les devancérent il nous est donné de nous rappeler que nos ancêtres ne se contentèrent pas de les accueillir avec bonheur pour eux-mêmes, mais se firent encore les collaborateurs de leur œuvre glorieuse.

Ces belles traditions qui font notre sauvegarde, nous ne voulons pas les voir se rompre. Au contraire, nous voulons que des sentiments de plus en plus étroits de confiance mutuelle, puisant leur source de notre part dans la gratitude et le respect, continuent toujours d'unir le pasteur et le troupeau.

Nous vous prions Monsieur le Chapelain de vouloir faire part à Sa Grandeur Monseigneur l'Archèveque, de ces sentiments d'affection soumise et filiale, et de vouloir accepter pour vous-même l'hommage de l'amitié respectueuse et reconnaissante que vous portent,

Les membres de l'Union Métisse St. Joseph de Manitoba.

Par le Président,
SIMON St. GERMAIN.

Après la messe, une table dressée en plein air sur le terrain du pique-nique et fort bien servie réunit un grand nombre de convives.

Dans l'après midi une série de courses à pied, puis de courses de chevaux servirent d'attraction.

Puis commencèrent des discours patriotiques. Le Rév. M. Dugas, puis M. J. B. Lauzon, M. M. Jérôme; M. P.P.; M. R. Goulet; M. Bernier adressèrent l'assemblée, et l'on se sépara tard dans la soirée, le cœur gaie et content de la belle démonstration cordiale et familiale de cette mémorable journée



La St. Jean Baptiste

La magnifique célébration de la fête nationale canadienne française à St. Boniface, est un légitime sujet d'orgueil, et d'entier contentement pour tous les cœurs patriotes, anxieux de développer et de glorifier les traditions nationales.

La fête de Dimanche dernier restera non seulement dans le souvenir de tous ceux qui eurent le privilège d'y assister, mais elle occupera aussi une place marquée dans les annales du Manitoba ; l'union, la sympathie, l'enthousiasme qui si manifestement faisaient battre à l'unisson les cœurs de tous les assistants, Canadiens français du Manitoba ou Canadiens-français de Québec, nous permettent d'espérer que l'heure approche, où l'union de cœur et d'âme, l'union intelligente et desintéressée, liera définitivement la population française en un seul faisceau, et lui permettra de marcher ferme et sans hésitation au but suprême, dans la conscience et le calme de sa force, dans la grandeur de de ses justes ambitions.

La fête de la St. Jean-Baptiste a été dans toute l'acception du mot, une fête nationale ; une démonstration élevée et réconfortante, et s'il nous fallait nous résumer, s'il fallait en une maxime,condenser les sentiments dont débordaient tous les cœurs, nous ne pourrions trouver d'expression plus appropriés que ces deux mots latins:

Sursum corda! haut les cœurs!

Les innombrables drapeaux tricolores et anglais qui flottaient sur toutes les résidences, et les édifices de la cité française, piquant le ciel des clarté radieuses de leurs couleurs, avivées par un soleil éblouissant, attiraient le regard et dès l'arrivée dans la ville en fête forçaient les yeux et les cœurs à s'élever vers les cieux.

Nous mentionnerons brièvement les diverses circonstances de cette brillante journée, sans pouvoir nous étendre comme nous aurions aimés à le faire sur ces souvenirs.

A 9 hr la Société St. Jean-Baptiste de Winnipeg, ayant à sa tête la musique Citizen, débouchait du pont Broadway et se rendait à l'Hôtel de Ville; bientôt arrivent les enfants des écoles, bannières en tête, accompagnés de la musique de l'Ecole Industrielle puis la Société St. Jean-Baptiste de St. Jean-Baptiste avec son excellente fanfare, ceux de St. Pierre, enfin ceux de St. Boniface que précède l'orchestre de la Ville.

La procession se forme alors et bannières au vent, les musiques faisant rage, vient défiler dans les jardins de l'Archevêché, pour de là, se rendre sur le terrain du collège, où un magnifique autel dressé en plein air et joliment décoré, avait été élevé.

Malgré le soleil et la chaleur accablante, une foule immense et recueillie remplit les bancs preparés en face de l'autel et déborde dans la prairie.

Au premier rang aux pieds de l'autel, outre le maire, les notabilités de St. Boniface et les présidents des sociétés St. Jean Baptiste, nous remarquons M. H. Bourassa, M. P.; M. Tardivel; M. le Dr. Grignon; M Bonhomme; M. Ouelette et M. J. J. Provost, qui ont eu la généreuse pensée de venir se joindre à notre population, et rehausser de leur présence l'éclat de notre fête.

Un grand nombre de nos compatriotes de la Province de Québec venus avec le Rév. Père Blais, étaient également présents, tandis qu'un grand nombre de prêtres venus de la Province ou même de Québec comme M. l'abbé Gérin, ou des Etats Unis comme M. Manchang faisaient cortège à Sa Grandeur Mgr. Langevin.

La messe pontificale célébrée en grande pompe fut accompagnée de chants magnifiquement rendus, exécutés par près de cent choristes.

Mgr Langevin fit le sermon de circonstance, et dans un langage chaleureux, qui remua profondément tous les cœurs, il fit un parallèle magnifique entre la mission de St. Jean Baptiste et celle du peuple canadien français, précurseur de la foi et de la civilisation dans les plaines du Nord Ouest. En terminant Monseigneur souhaita la bienvenue à nos frères de Québec et insista sur la nécessité de créer des liens de plus en plus intimes entre Québec, cœur et foyer de notre race, et les canadiens français de Manitoba.

A l'issue de la messe, une fort belle adresse fut lue par M. A. Prendergast au nom de la Société St. Jean Baptiste.

En réponse à cette adresse Monseigneur félicita la Société St. Jean Baptiste du beau succès de la fête, organisée par ses soins, et exprima toute sa satisfaction de voir l'union qui existait dans tous les cœurs, et dont le congrès qui allait s'ouvrir assurerait la stabilité.

A deux heures de l'après midi, eut lieu dans la salle du collège la première séance du congrès.

M. Senécal fut nommé président, Messieurs H. Fournier et E. Levêque secrétaires.

Sur la plateforme se tenaient les Juges Dubuc, Prendergast et Prud'homme, Son Honneur le Maire Betournay, MM. H. Bourassa, M. P.; S. A. D. Bertand, M. P. P; J. B. Lauzon, Jos. Lecomte; V. Mager; H. Royal; L. R. Chevrier; Jos. Baril.

Monseigneur Langevin fut alors invité à prendre la parole.

Il exprima toute sa satisfaction et sa joie de voir s'ouvrir le congrès actuel ; c'est une œuvre qui lui tient au cœur car il est persuadé des bénéfices immenses que notre nationalité doit recueillir de cette entreprise.

Nous avons besoin de nous affirmer comme catholiques et comme Canadiens-français, dans les circonstance actuelles, et les peuples qui ont le souci de leur avenir ne doivent pas craindre de s'affirmer.

Le respect qu'un peuple inspire est en proportion de la fermeté avec laquelle il sait affirmer ses droit acquis et incontestables ; les droits des uns n'amoindrissent point ceux des autres, bien au contraire le respect des droits de chacun est la base fondamentale de la vigueur et de l'avenir d'une nation.

Nous devons tenir à nos droits, nous avons payé assez cher pour les acquérir, c'est au prix de notre sang que nous les avons conquis.

Nos pères furent des héros, et j'aime à répeter ici au public ce que nous proclamions du haut de la chaire. Nous avons lieu de nous féliciter, ceux de notre race n'a pasdégénéré; nos ancêtres ont de noble fils qui continuent leur traditions.

Nous devons être particulièrement reconnaissants à ceux de nos frères de Québec qui ont tenu à nous apporter leur concours.

Chacun ici, ressent ce même sentiment, se sent grandi de deux coudées, il n'est pas jusqu'aux petits garçons qui ne partagent la joie unanime et ne se pressent pour voir les grand Messieurs venus de si loin.

Leur présence ajoute à notre démonstration une force morale nouvelle, elle donne un précieux élan au mouvement d'union qui nous inspire, et aujourd'hui il semble que nous nous groupons non seulement entre nous, mais encore avec tous nos frères de Québec

Nous ne pouvons rien sans Québec; detachés de Québec nous ne sommes plus qu'une faible et impuissante minorité, et si nous avons pu obtenir quelque chose des hommes influents, c'est parceque nous sommes retés liés indissolublement au groupe de Quebec.

Plus Québec sera fort, plus nous le seront nous-mêmes. Aussi, nous garderions nous de vouloir affaiblir, Québec en aucune façon, mais ce n'est pas l'affaiblir que de lui demander de nous renforcir; l'actions est réflexe, et Québec elle aussi profite de l'accroissement qu'elle peut nous donner.

Nous sommes heureux de de voir ici parmi nous deux hommes de Québec qui ont eu le courage de dire tout haut ce que tout le monde pense tout bas.

La victoire et la conquête, ne sont pas le droit.

Félicitons donc des hommes au caractère assez désintéressé, assez nobles pour sacrifier sans hésitations, leurs intérêts matériels. Ils seront récompensés plus tard de leurs sacrifices, par l'estime des gens de cœur ; en affirmant leurs convictions au milieu des orages, ils s'imposeront un jour ou l'autre à l'estime même de ceux qui aujourd'hui peut être les combattent le plus violemment.

Le but de ce congrés est d'assurer une cohésion plus grande parmi nous, afin d'être plus forts dans notre revendication de nos droits religieux et nationaux ; et je suis heureux de voir ici l'empressement de nos frères de St. Jean Baptiste et de St. Pierre, mais ce n'est pas deux, pas trois, mais 30 paroisses qui devraient être ici répresentées par des organisations semblables, afin d'agir de concert, dans la plénitude de l'union, propre à inspirer le courage.

Assurément nous vivons dans des circonstances meilleures, mais tout n'est pas terminé

Nous souffrons encore d'une certaine gêne dans l'exercice de notre liberté religieuse ; le droit de la langue française n'est point suffisamment sauvegardé.

Nous avons donc encore à lutter ; notre triomphe doit prévaloir par le calme de la force consciente, si nous savons être groupés et unis.

Je ne puis en ma qualité de père, de pasteur, oublier que nos enfants de Winnipeg souffrent et mon cœur saigne en pensant qu'ils sont dans la détresse.

Notre force sera la leur; notre union aidera à assurer leur reconfort.

Sa Grandeur termine ensuite en exprimant sa joie de la démonstration grandiose et recueillie de ce matin.

M. le Juge Dubuc s'excusa de la difficulté qu'il rencontrait de venir parler après un prince de l'Eglise, qui est aussi un prince de la parole. Il veut seulement faire quelques remarques et adresser ses remerciements au président et aux officiers de la Société St. Jean Baptiste ainsi qu'aux hôtes distingués venus de la province de Québec.

Les fêtes de la St. Jean Baptiste ont deux caractères distinctifs et inséparables, la religion et la nationalité. M. Dubuc évoque ensuite le souvenir de la première fête St Jean Baptiste au Manitoba en 1871 et donne des détails retrospectifs fort intéressants.

M. le Juge Prud'homme fit ensuite la lecture d'un remarquable travail sur la vitalité de la race française au Canada; nous en donnerons prochainement quelques extraits qui intéresseront nos lecteurs, et nous regrettons que l'exiguité de notre format, nous empèche de reproduire en entier ce document historique, d'un intérêt considérable.

M. H. Bourassa fut l'orateur suivant.

Après s'être excusé de limiter son discours à quelques remarques, car il compte, suivant l'invitation qui lui en a été faite, parler le lendemain, il témoigne de la joie qu'il éprouve à se trouver dans un milieu si suggestif pour le cœur et pour l'esprit.

Il a souvent entendu discuter l'efficacité des démonstrations nationales de la St. Jean Baptiste. Certes il ne faut pas que les flots d'éloquence patriotique qui coulent en ces belles journées soient comme les torrents

du désert, qui coulent et sèchent sans laisser de traces bienfaisantes de leur passage.

Le patriotisme ne doit pas se prodiguer, ni s'exprimer pour rien. Il y a deux dangers à éviter dans ces circonstances; se prodiguer inutilement et se taire

Ce n'est pas le cas aujourd'hui; l'existence même de ce congrès prouve que les canadiens français de Manitoba ont su comprendre le patriotisme d'une manière vraiment grandiose et utile.

J'ignore quel est le but exact de votre congrès, mais je suis heureux de voir que, après tant d'années de luttes et de persécution, vous n'avez pas perdu courage. Vous vous unissez, non pour insulter, non pour provoquer mais pour dire que vous avez le droit d'être, et pour vous faire entendre.

Tous ceux de Québec applaudissent à vos sages efforts. Il est vrai que Québec est le centre, le tronc, mais le tronc profite des développement des rameaux.

M. Bourassa s'étend ensuite sur la nécessité pour notre peuple de protéger ses intérets materiels, et aussi de protéger son capital en favorisant les institutions nationales, telles que l'Alliance Nationale fondée depuis 7 ans à Montréal et dont le représentant, M. Bonhomme est venu au Manitoba dans le but de propager cette œuvre si importante.

Inspirons nous des qualités de nos compatriotes anglais qui savent si bien encourager leurs institutions, et encouragons nos œuvres canadiennes, n'allons point verser notre or à des compagnies étrangères.

M. le Docteur Grignon appélé à prendre le parole s'excuse d'avoir trop souvent manqué lui même les vêprespour s'exposer aujourd'hui à les faire manquer aux autres. L'heure est déjà avancée.

M. le juge Prendergast, veut borner ses remarques à déposer la motion suivante:

"Qu'il est opportun de former une association S-Jean Baptiste centrale pour la Province."

Il annonce que les délégués se réuniront Lundi matin à 9 heure pour adopter une constitution.

Il tient à dire combien il concourt dans la remarque faite par l'hon. juge Prud'homme sur le rôle des paroisses françaises.

La paroisse a été la pierre d'assise de notre race. L'union formée autour du foyer, s'est étendue a la paroisse, elle s'est faite aux pieds de la croix paroissiale, pour de là, rayonner, et par l'entremise du clergé grouper les paroisses entre elles, et assurer l'union intime de la race entière.

Nous suivons au Manitoba une progression semblable, nous retrouvons dans notre histoire les mêmes caractéristiques.

Aujourd'hui le temps est arrivé de grouper les diverses sociétés, d'assurer l'union générale; il faut concerter notre action, et inspirer une direction harmonieuse, qui guide nos differents groupes:

Le pas en avant que nous faisons dans cette direction de l'exercice de notre jugement, n'est pas un pas pour nous éloigner de l'Eglise, bien au contraire, nous sommes comme le messager qui ne s'éloigne de son maitre que pour mieux servir ses interêts et remplir la mission qui lui est confiée.

Le congrès lève alors sa séance.

Dimanche soir les membres du choeur de la Cathédrale de St. Boniface donnèrent en la salle du collège, une soirée musicale a laquelle assistait une foule nombreuse.

Nous ne pouvons nous étendre sur ce sujet comme nous aimerions à le faire, nous dirons cependant que la soirée a été un succès complet pour tous les artistes qui ont prêté leur concours à cette fête.

M. Alb. et Mme. N Bétournay, Melle Lachance, M. Aime Cinq Mars, M. M. A. C. LaRivière, Ern. Lévêque, M. Gosselin, J. N. Senez, J. Bertrand méritent nos sincères compliments.

LA FETE DE LUNDI

Dimanche avait été le jour de fete religieuse, Lundi fut plus particulièrement la fête populaire.

La matinée avait été consacrée à la séance du congrès dont nous donnerons plus tard le compte rendu détaillé. L'après midi toute entière se passa en jeux divers, courses de tous genres, coupés par une série de discours patriotiques.

Une estrade avait été préparée sur laquelle prirent place toutes les notabilités.

Le premier orateur appelé à prendre la parole fut le Rev. M. Dugas, qui en quelques mots exprima sa joie et sa satisfaction de la façon magnifique dont était célébrée la St. Jean-Baptiste; il tenait à dire combien il était fier de son titre de chapelain de la société St. Jean-Baptiste de St Boniface, lorsqu'il constatait avec quelle sagesse, quel patriotisme les membres de cette société avaient su organiser une fête si belle, si harmonieuse, dont le souvenir vivra de longue années dans tous les cœurs Canadiens-français.

M. le Dr Grignon de Québec, succéda au Rev. M. Dugas.

M. Grignon ne peut croire qu'il ait quitté la Province de Québec, en se trouvant au milieu de ce bel auditoire si Canadien-français, de cette foule de braves cultivateurs; il lui semble se retrouver là au milieu des siens qu'il vient de quitter.

Il est heureux de constater le grand nombre de dames qui se sont jointes à la foule; il aime pour sa part, à voir le beaux sexe s'intéresser aux fetes et aux travaux, car ce que femme veut, Dieu le veut, et il sait par expérience que l'influence de la femme est la meilleure garantie pour assurer la continuité de l'effort chez l'homme.

Le Dr Grignon fit ensuite l'éloge des cultivateurs, insistant sur les qualités à développer et les travers à éviter, le tout mélangé de saillies spirituelles et d'anecdotes gaies qui mirent son auditoire en joie.

Il annonça son intention de visiter les paroisses françaises du Manitoba, et d'en étudier les avantages afin de les faire connaître à son retour dans la Province de Québec.

Le Manitoba n'est pas assez connu, l'on ne sait pas assez les avantages sérieux qu'il offre à la culture mixte, à l'élevage ainsi qu'à l'industrie laitière.

Il voudrait voir se développer les cercles agricoles, et les cultivateurs lire les journaux d'Agriculture.

En terminant, faisant allusion à la position de la minorité il exprima sa confiance en Dieu et la Reine pour obtenir entière justice.

Le Révérend M. Joly invité à prendre la parole donna son entière approbation aux remarques si judicieuses du Dr. Grignon et pour illustrer le bien fondé de ces remarques il cita l'exemple de la paroisse de St. Pierre, qui doit sa prospérité actuelle au développement de l'industrie laitière.

M. H. Bourassa député de Labelle se leva alors et fut salué par des applaudissements chaleureux. Nous donnons le resumé de son discours, mais nous ne saurions rendre la chaleur de la diction, l'éloquence aisée du verbe, et l'inspiration de l'orateur.

DISCOURS DE M. BOURASSA

M. Bourassa commenca par rappeler qu'il n'était pas un inconnu pour beaucoup de ceux qui l'écoutaient aujourd'hui, il était déjà venu au Manitoba; mais il se félicite que les circonstances actuelles soient plus belles et plus agréables que precédemment, puisqu'aujourd'hui ce qui motive sa présence est la célébration de la belle fête nationale, que les Canadiens de Manitoba, chôment de la même manière que leurs frères des bords du St. Laurent ou de la rivière Chambly.

Je viens aujourd'hui vous tendre la main au nom de vos frères de Québec.

On aime on ces occasions à ranimer la flamme du patriotisme mais le patriotisme ne consiste pas seulement dans les sentiments, il s'affirme aussi dans les choses pratiques, dans l'exécution du devoir de chacun.

Sans doute il faut des interprêtes, capables de traduire les sentiments d'un peuple et de défendre ses intérets, mais la meilleure manière de prouver son patriotisme est de remplir son devoir, de faire du mieux possible la tache qui incombe à chaque citoyen.

Or, la population française est surtout une population agricole; c'est une verité admise; la mission du peuple Canadien français est de s'emparer du sol, et de s'y maintenir

Donc c'est le devoir de tous les Canadiens francais de travailler à devenir les meilleurs cultivateurs de toute l'Amerique.

La nécessité du savoir-faire agricole, nous est rendu manifeste par l'exemple de la Belgique.

Nous ne devons pas redouter l'avenir; nous devons ignorer le découragement.

Ne dites pas: nous sommes en minorité. Car, le proverbe "Charbonnier est maitre chez lui" est oujours vrai; vous êtez maittres dans vos proprietés, nul ne peut vous les enlever, c'est à vous de les faire valoir.

Notre devoir de peuple chrétien, ne consiste pas seulement à rendre hommage à Dieu chaque matin par la prière, mais encore à remplir nos devoirs journaliers, au mieux de nos forces et de nos intelligences.

Ne vous laissez pas tenter par l'apparence, et ne jalousez pas les hommes de ville ou de professions, car dans tout état chacun a sa part de bonheur et de malheur. Celui que vous enviez sur l'apparence est souvent plus malheureux que vous.

Le vrai bonheur consiste à s'efforcer d'améliorer autant que possible sa condition.

Nous n'avons pas seulement des devoirs comme citoyen mais aussi comme peuple.

Nous aimons à rappeler les noms des grands hommes de notre race, mais à quoi bon rappeler ces souvenirs si nous ne sommes pas prêts à suivre leur exemple.

Il nous faut de toute nécessité connaitre nos défauts aussi bien que nos qualités.

Nos qualités quelques grandes qu'elles soient nous seraient peu profitables si nous ne cherchions en même temps à pallier les défauts qui arrêtent l'essor de nos qualités.

L'une des conditions premières pour protéger notre avenir national, c'est l'union.

L'union n'est pas seulement une vertu, mais encore un devoir rigoureux pour les minorités. Ceux qui travaillent à l'encontre de l'union sont des criminels.

Tous les peuples obéissent ici bas à une mission particulière; quand un peuple est seul sur son territoire, ses erreurs n'ont pas de conséquence aussi grande, que pour celui qui comme nous vit côte à côte en communauté sur la terre de nos pères avec des voisins, d'aspirations et de qualités diverses.

Nos fautes peuvent avoir des conséquences plus grandes.

Notre situation particulière exige que nous nous fassions connaitre de nos associés et que nous les connaissions bien nous même, car nous sommes appelés à vivre avec eux.

Je ne craindrais point de m'exprimer franchement, l'on sait que c'est mon habitude; pour juger les autres, la meilleure règle est de le faire avec indulgence et bienveillance.

Or j'aime à reconnaitre et à proclamer les nobles et belles qualités de nos concitoyens anglais; ils sont fiers et nobles; donc, quand nous traitons avec eux, traitons de pair à égal, avec une juste fierté.

C'est le moyen de nous faire estimer; car l'anglais n'a que du dédain pour qui s'abaisse devant lui.

Mais s'il ne faut pas s'agenouiller, il ne faut point non plus pêcher par arrogance, ni violence.

Nous ne sommes responsables de notre situation particulière comme peuple; C'est Dieu qui mène et dirige les évènement, et nous ignorons les dessins ne la Province qui a réuni sur le sol du Canada, deux races si longtemps rivales.

Au lendemain de la conquête, sur les bord du St. Laurent il ne resta que les plus pauvres des colons français, les autres étaient retournés en France, seul le clergé était resté pour consoler et guider.

Dès cette époque deux camps contraires se formèrent parmi les colons Anglais. Les uns voulaient nous anéantir, les autres au contraire recommandaient la bienveillance et l'équité à notre égard

La même division existe encore aujourd'hui parmi la population anglaise, si quelques uns voudraient nous voir disparaître il en est d'autres aussi qui ne demandent qu'à nous donner la main pour former conjointement une nation.

A ceux là je voudrois que, nous aussi, nous leur tendions la main pour marcher de concert; quant aux autres, tout en évitant la provocation et l'insolence, ne permettons pas qu'on nous accuse de platitude ou de bassesse.

Il est bon de songer à l'avenir mais le devoir du moment est le plus impératif.

Sans doute la confiance en Dieu est une bonne chose mais Dieu ne protége pas les lâches, il exige que l'homme s'aide lui méme, et dans l'accomplissement du devoir journalier nous devons songer aussi aux conséquences de nos actions.

Ce que vous possédez aujourd'hui vous n'avez pas le droit de le conpremettre, vous n'avez pas le droit d'abandonner des droits acquis qui font partie du patrimoine de vos descendants.

J'ai souvent entendu des gens exprimer l'opinion qu'une des deux races vivant au Canada finira par absorber l'autre. Ma fierté de race, aussi bien que celle de nos compatriots anglais s'oppose à admettre une telle possibilité.

Entre deux races qui possédent un semblable passé, une si longue tradition,consacrée par des siècles, la seule solution possible, c'est une alliance basée sur le respect des droits réciproques une alliance équitable, noble et généreuse.

Les droits d'un peuple ne sont pas basés sur son nombre, ni la proportion de sa richesse; les droits ont une valeur intrinsèque independante des considérations étrangères.

J'ai confiance que les idées larges et genéreuses gagnent chaque jour du terrain parmi nous tous; et que nous verrons assurée et pratiquée l'alliance noble généreuse et équitable entre les deux races. Mais il faut savoir attendre, il faut être patient; la justice est parfois longue à triompher; quand on a raison, on doit avoir confiance dans le succès, et l'on peut être patient.

En résumé, il y a pour notre peuple deux écueils également dangereux à éviter—la provocation et la bassesse.

A vous, plus qu'à tous autres je dirais; ne laissez pas prescrire vos droits, mais ne permettez pas non plus d'agitation inutile.

A M. Bourassa succédèrent M. Baril de St. Jean Baptiste, puis M. Bonhomme de Québec représentant de l'Alliance Nationale; et enfin la série des discours fut close avec MM. Bernier et Jean de Froment.

Nous regrettons de ne pouvoir donner un compte rendu complet des courses de bicycles, courses à pieds, courses de chevaux, concours de base ball.

Il nous faut nous restreindre; mais tous ces jeux et les concours ont eu un grand succès.

Le soir la ville illuminée présentait un coup d'œil féerique, des feux d'artifices furent tirés en divers endroits, tandisque le bateau Gertia retenu par le comité, promenait sur la Rivière Rouge un grand nombre de visiteurs.

En résumé, la St. Jean-Baptisté du 22 juin 1900 marquera une date importante dans notre, histoire; jamais encore notre nationalité n'avait affirmé d'une manière plus évidente, sa vitalité et sa force.

Nous devons remercier tout particulièrement nos concitoyens de Québec, qui ont si largement contribué à l'éclat de cette fête.

Une mention spéciale doit être faite de la fanfare de St. Jean-Baptiste qui a si largement contribué par son concours dévoné à l'éclat de la fête.

Souhaitons que les liens de fraternité si heureusement noués en cette occasion aillent sans cesse en se resserant, pour la plus grande gloire des Canadien-français de Manitoba et de Quebec.

Nous donnerons la semaine prochaine le compte rendu des travaux du congrès

La Guerre en Chine.

Berlin, 23—Une dépêche de Shanghai reçue ici dit que Tien-Tsin est bombardée par les troupes régulières chinoises et non pas par les Boxers.

New York,—Le Rév. Dr. Léonard, secrétaire de la Methodist Foreign Missionary Society, en cette ville, a reçu le câblegramme suivant de Chine.

"Che Foo, 15,—Tien-Tsin est bombardée. La situation à Pékin est très sérieuse. Hopkins, Broom et King se sont sauvés à bord d'une canonnière.—Signé, BROWN."

Londres, — On se chuchote à l'oreille, dans les cercles diplomatiques, que le comte Mouravieff, ministre des affaires étrangères en Russie a été empoisonné C'est aussi au poison que fut attribuée la mort du ministre Skobaloff, prédécesseur de Mouravieff. On dit dans les cercles diplomatiques que le défunt exerçait une influence restrictive sur le parti avancé à Saint-Pétersbourg. Dans la crise actuelle il avait lutté désespérément pour amener la Russie à agir de concert avec les autres puissances. Son attitude ferme était diamétralement opposée aux opinions de la majorité des conseillers du avantage de la situation. sans faire attention aux conséquences.

La mort de Mouravieff ajoute un élément au danger de la situation.

Le département de la guerre a eu connaissance des premières démarches de l'amiral Kempff, lorsque ce dernier a télégraphié au département de la marine, le 31 mai dernier, qu'il avait débarqué 100 hommes à Taku et qu'il les avaient envoyé à Tien-Tsin et à Pékin. Ces soldats, disait-il, étaient commandés par le capitaine McCalla. Le 10 Juin dernier, il y avait 33 bâtiments de guerre à Taku, divisés comme suit:

9 russes, 3 anglais, 3 allemands, 3 français, 2 américains, 2 japonais et 1 italien.

Le ministre Couger a informé le département d'Etat au 1er juin dernier que 350 marins recrutés parmi les vaisseaux des différentes nations étaient arrivés à Pékin. Depuis cette depêche rien d'authentique n'a été reçu au département de la marine, excepté lorsque, en date du 5, il adressa un câble au département de la marine annonçant qu'un engagement entre les troupes de secours et les Boxers s'était produit a Tien-Tsin.

Le jour suivant, l'amiral Kempff manda, par cable, que l'Angleterre avait débarqué 900 marins des vaisseaux de l'escadre commandée par le vice-amiral sir Edward Hobard Seymour, et qu'à cette date les commandents des escadres internationales discutaient l'opportunité de bloquer Takou et Pekin.

Les 8 juin, 8,600 hommes de troupes internationales, avec six canons, arrivaient à Tien Tsin.

(Suite à la 5ième page)

Une Peuplade Primitive

Les autorités fédérales à Ottawa ont été averties de la découverte dans une ile d'une peuplade d'Esquimaux qui s'est trouvée isolée depuis des siécles, de toute communication avec le reste du genre humain. Ils ne conservent aucun souvenir ni tradition du reste de l'humanité, ils en sont encore à l'age de pierre, ignorant les metaux, ne pratiquant aucune culture, et vivant dans des huttes faits d'os de baleine.

C'est dans l'ile de Southampton, une ile qui à l'étendue de l'Etat du Maine, et située au Nord de la Baie Hudson que vit cette peuplade, et l'on peut juger par son état actuel de ce qu étaient nos ancêtres de l'age de pierre.

Ce qui prouve l'isolement dans lequel ont vécu ces malheureux c'est qu'ils ne possédent aucun des instruments qu'on retrouve chez toutes les peuplades d'Esquimaux, notamment les vaiselles en pierre à savon dont ceux ci sait si fiérs.

Ils vivent dans des huttes faites avec les os des machoires de baleine et recouvertes de peau, et pour se s'écher, se nourir, se chauffer, s'eclairer, ils ont uniquement une lampe faite d'un plat en os de baleine, rempli d'huile, dans laquelle trempe de la mousse séchée.

La langue de cette tribue est différente de celle des autres esquimaux.

Nos Compatriotes

COMMENT ILS SONT APPRECIES PAR UN JOURNAL AMERICAIN.

Fall River, 9.—Le "Herald" de cette ville, publie l'article suivant:

"Les manufacturiers discutent fréquemment les changements qui s'opèrent quant à la nationalité et au sexe de ceux que fait vivre la manufacture du coton, changements qui s'accentuent depuis que la prospérité a fait rare la bonne main d'œuvre. Dans la plupart des manufactures du Connecticut, on n'emploie que des Grecs dernièrement émigrés; ici, dans quelques manufactures, on semble donner la préférence aux Portugais et aux Polonais, qui, depuis douze mois, arrivent en grand nombre parmi nous. Les Russes ont été bien vus pendant un certain temps, mais maintenant on s'aperçoit qu'ils laissent le moulin pour faire commerce, dès qu'ils ont réussi à mettre quelques sous de côté. Il y a longtemps que personne ne s'étonne de l'augmentation des Canadiens-français, pour la raison qu'ils sont devenus si nombreux et si habiles, qu'aucun moulin de Fall-River ne saurait fonctionner sans en avoir un nombre plus ou moins grand. Bon nombre de Canadiens habiles occupent des positions de contremaîtres. Après la guerre, les Anglais et les Irlandais ne se comptaient plus dans nos moulins, tant ils étaient nombreux, mais depuis 1870, leur nombre a continuellement diminué. Il s'en trouve encore plusieurs dans nos manufactures, mais ce sont de vieux employés qui occupent des positions responsables Cependant, si les changements des nationalités parmi les ouvriers, des manufactures sont remarquables, la substitution d'hommes de 21 à 45 ans aux femmes et filles l'est encore plus. Cette substitution se remarque plus dans les manufactures dans les petites villes, mais elle se fait sentir ici, même à Fall-River. On ne voyait jamais, il y a quelques années, des hommes travailler aux "speeders," "warpers," et quelques machines ponr le drap; maintenant des centaines et des centaines font cet ouvrage, et on les préfère aux femmes, spécialement dans les manufactures où la journée de travail est plus longue que d'ordinaire.

Il a été prouvé à la satisfaction des directeurs des manufactures Hargraves que toutes les opérations peuvent être conduites par des hommes; on en a pu trouver, avec l'expérience voulue pour tous les départements. Les hommes qui, dans une certaine mesure, avaient été forcés d'abandonner l'ouvrage par suite du travail étranger, remplaçent maintenant les femmes, et ce changement a permis aux manufacturiers d'introduire de nouveaux plans d'économie qu'il sera intéressant d'étudier dans quelque temps.

De tous lés étrangers qui sont arrivés à Fall-River pour travailler dans les manufactures, les manufacturiers assurent que ce sont les Portugais qui sont les plus fidéles. Les Canadiens montrent beaucoup plus d'indépendance et ne prennant pas de temps à changer de manufacture quand leur emploi ne leur plait pas. Les Polonais ont de la difficulté à apprendre l'anglais. Le grand nombre de contremaitres canadiens aide beaucoup à ceux qui parlent français à se familiariser avec l'ouvrage; d'ailleurs, le Canadien a bientôt fait de comprendre et de parler la langue anglaise. Ce qui pourrait arriver, si tout à coup le Massachusetts était inondé de Grecs, comme l'a été le Rhode-Island, est une question à étudier."

Gratuit

Envoyez des présents à vos amis et aux personnes que vous aimez. Envoyez $1.00, $2.00, $5.00 ou $10.00 pour un ordre de Thé, Café, Cocoa, Poivre, Moutarde, etc. Nous donnons gratuitement des Pots en argent, des Paniers à biscuits, etc, des montres en or pour Dames et Messieurs. Nos prix sont les plus bas. Nos marchandises de la meilleure qualité. Envoyez votre commande par la poste ou écrivez pour renseignements (inclure un timbre) et liste de Prix. Agents demandés, à salaire et commission.

GREAT PACIFIC TEA CO., 1464 rue, Ste-Catherine, Montreal, Que.



DES SOUMISSIONS Cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour l'Ecluse et la chaussée des Rapides de St. André, Rivière Rouge, Man." seront reçues à ce bureau jusqu'à lundi, le 16 juillet 1900, pour la construction d'une écluse et d'une chaussée en béton aux Rapides de St. Andre, Rivière Rouge, Province de Manitoba.

Les plans et devis pourront être vus à ce ministère. aux bureaux de M. Zéph, Malhiot, ingénieur résident à Winnipeg; de M. H. A. Gray, ingénieur résident, édifice de la "Confederation Life," Toronto; de M. C Desjardins, commis des Travaux Publics, bureau de poste, Montréal; et de Ph. Béland, commis des travaux, bureau de poste, Québec. Les formules de soumissions pourront être aussi obtenues aux bureaux precités.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes; aucune autre ne sera prise en considération.

L'entrepreneur devra se conformer aux règlements qui seront passés par le Gouverneur Général en Conseil, concernant l'accommodement, le traitement médical et la protection sanitaire pour les travaillants employés sur l'ouvrage.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque incorporée, pour une somme égale à dix pour cent de son montant (10 p. c.,) et fait à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat, où s'il ne l'exécute pas intégralement.

Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

JOS. R. ROY,
Secrétaire-suppléant.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa. 13 juin 1900.

N'ATTENDEZ PAS

Sitôt que l'enfant est embarrassé de la gorge, donnez-lui du BAUME RHUMAL. Vous éviterez ainsi cette terrible maladie

ECOLE DE COUPE

Avant de vous mettre à coudre ce printemps venez voir notre système de coupe pour vêtements. le plus simple et le meilleur du monde. Medaille d'or au World Fair et diplomes de première classe aux expositions de Toronto et Montréal.

Actuellement adopté par des milliers de couturiers en vogue en Europe comme en Amérique, Sera envoyé pour en juger à tout tailleur.

Instructions complètes par lettres aux élèves qui ne peuvent suivre les cours. Leçons partilières d'après arrangements.

Patrons et modèles de toiles coupés sur mesures, Les derniers modèles en jaquette paletots etc.

Les Elèves peuvent commencer en aucun temps. Details sur demande à l'Ecole. Lecons libres Lundi et Vendredi.

Ouvert de 10 a. m. a 5. p. m.

284 RUE MAIN.

CE QUE VOUS VOULEZ

....C'EST LA QUALITE

donc, si votre montre a besoin de réparations, il est de votre intérêt de nous l'envoyer ou l'apporter.

Souvenez-vous que nous n'employons que des ouvriers de premier ordre, et qu'ils sont toujours sous notre contrôle.

Horloger et bijoutier,
rue Main McIntyre Block

MISS BAIN

Exposition de Mode

28 MARS 1900

Chapeaux de paille, bonnets.

Magnifique assortiment de chapeaux garnis depuis $1.50 en montant.

On tire parti de vos garnitures. Nettoyage, teinture et frisage des plumes.

Timbres de Commerce

460 Rue Main,

WINNIPEG.

American Ladics Tailoring Co.

J. FESSER

Tailleurs pour dames

Costumes, vêtements jaquettes de dames.

Longue expérience.

222 RUE MAIN - - WINNIPEG.

VENEZ VOIR LE

Piano Nordheimer.

ALBERT EVANS.

Pianos accordés. 300 RUE MAIN

4-11-98

Absolument gratuit

Un magnifique canif à manche d'ivoire pour Dames ou Messieurs, ou une chaine plaquée en or, aussi pour dames ou messieurs, superbe gousset ou charme et une quantité d'autres jolis articles d'une valeur exceptionnelle qu'il serait trop long à énumérer donnés gratuitement avec une commande de $1.00 de n'importe quel thé ou café, poudre à pâte, moutarde, gingembre, chocolat, etc. Des prix d'une plus grande valeur seront donnés gratuitement pour une commande de $2.00, $3.00, ou $5.00. Essayez-en une commande par la malle et vous la répeterez

GREAT PABIFIC TEA CO.
1464, rue Ste-Cathetine,
Montreal, Que.

CARTES PROFESSIONNELLES.

EDOUARD JOBIN, Marchand de Bois, d'Instruments d'Agriculture. — Agent pour la vente de terrains aux environs de St.-Claude, à proximité des Stations.—Paiements faciles, bas prix.
SAINT-CLAUDE, Man.

J. T. HUGGARD, AVOCAT, Sollicteur, Notaire, 435, rue Main, Winnipeg. Téléphone 335.

C. HENRI ROYAL, AVOCAT. &c., 367 rue Principale, Winnipeg.—Au-dessus du magasin Richard.

A. J. H. DUBUC, AVOCAT, Sollicteur, Notaire.—Chambre 313, McIntyre Block, Winnipeg. Téléphone 334.

M. C. CLARKE, L. D. S., — DENTISTE, 532, rue Main, Winnipeg, au-dessus du magasin de M. Geo. Craig.

C. P. BANNING, D.D.S., L.D.S
DENTISTE
204 McINTYRE BLOCK.
Heures de bureau, 9-12 a. m., 2-5 p. m. Phone 110.

JOSEPH LECOMTE, NOTAIRE.—Argent à Prêter. Terres à vendre dans toutes les paroisses du Manitoba. — 366 rue Main.

GRAY & SMITH,
ARTISTES PHOTOGRAPHES

Ouvrage non égalé dans toute la ville. Prix corrects.

Avez-vous vu notre dernière nouveauté!

Photo-Médaillons, et Photo-Bijouterie. Atelier, 574½, rue Main, Winnipeg. Au-dessus du "Cheapside."



Branche Morris-Brandon

A St. Paul
Minneapolis
Duluth et stations
Est et Sud.

A BUTTE
HELENA
SPOKANE
SEATTLE
TACOMA
PORTLAND
CALIFORNIE
JAPON
CHINE
ALASKA
KLONDIKE
ANGLETERRE
EUROPE
AFRIQUE

Prix du transport des passages au Manitoba, 3 cent du mille. Livres de billets pour 1000 milles à 2½ mille en vente chez tous les agents.

Le nouveau train Transcontinental, "North Cost Limited" le plus beau train de l'Amerique a été inaugurée. Deux train par jour est, et ouest.

J. T. McKENNEY, City Pas. Agt., Winnipeg,
H. SWINFORD, General Agent, Winnipog.
CHS. S. FEE, et G. P. & T. A., St. Paul,

HORAIRE CONDENSÉ

LIGNE PRINCIPALE.

Morris, Emerson, St. Paul, Chicago Toronto, Montréal, Spokane, Takoma, Victoria, San Francisco..............
Départ quotidien...... 1.45 p.m
Arrivée quotidienne... 1.30 p.m

BRANCHE DU PORTAGE.

Portage La Prairie et points intermediaires..........................
Laisse chaque jour, Dim exeté 4 30 p.m
Arrive Lundi Merc. et Vend, 11 59 p.m.
Arrive Mardi Jeudi et Sam, 10 35 a.m.

Morris, Roland, Miami, Baldur, Belmont, Wawanesa, Brandon; aussi Souris River branch, Belmont to Elgin..........................
Laisse lundi, mercredi, vendredi.... 10.45 a.m
Arrive mardi, jeudi samedi........ 4.30 a.m

CANADIAN

Pacific Railway co.

L'Imperial Limited

a inaugurée son service le

LUNDI 11 JUIN

Correspondances directes soit assurées avec la ligne de Crow's Nest pour tous les points du district de Kootenay.

Comme avec les bateaux

Arthabasca
Alberta
ET
Manitoba

Partant de Fort William

Mardi
Vendredi,
ET
Dimanche

60 heures de Winnipeg à l'est par la voie des Grands Lacs.

Pour détails complémentaires s'adresser à l'agent le plus proche du C. P. R, ou écrire à

C. E. MCPHERSON,
Gérant du Trafic.
WINNIPEG, MAN

Manitoba S. Eastern Ry.

HORAIRE—A partir du 11 Juin 1900.

Mercredi Samedi	Lundi. Jeudi.	Stations.	Mardi. Vendredi	Mercredi. Samedi.
8 45	8 45	St. Boniface	16 15	16 15
9 20	9 20	Lorette	15 40	15 40
9 45	9 45	Dufresne	15 20	15 20
10 10	10 10	St. Anne	15	15
10 30	10 30	Steinback	14 40	14 40
10 50	10 50	LaBroque.	14	14
11 15	11 15	Marchand	13 30	13 30
11 40	11 40	Bedford	13	13
	12	Sandilands	12 40	
	12 35	Woodbridg	11 50	
	13 2	Summit	11 15	
	13 55	Vassar	10 50	
	14 30	Sprague	10 20	
	15 45	Warroad	9	

Depart de Winnipeg, 8.20.
Arrivé à Winnipeg, 16,40.

THE

Canadian Northern Railway Co.

HORAIRE—En activité depuis le 11 juin 1900

Allant au nord. Allant au sud.

Mardi. Jeudi. Samedi.	Stations.	Vendredi. Lundi. Vendredi.
11	Gladstone	17 00
12 55	Ogilvie	13 30
1 25	Plumas	16 05
13 05	Glenella	15 05
13 45	Glencairn	14 40
14 25	McCreary	14 00
15 10	Laurier	13 30
15 40	Makinak	12 55
16 15	Ochre Riv.	12 20
16 45	Dauphin	11 40

SECTION DE WINNIPEGOSIS

Depart de Winnipeg—Jeudi, 7 15
Arrive, Winnipegosis—Jeudi, 20 00
Depart, Winnipegosis—Lun. Ven. 8 00
Arrive, Winnipeg,—Lun. Ven. 21 20

SECTION DE SWAN RIVER.

Depart, Winnipeg—Samedi. 7 15
Arrive, Swan River—Samedi 24 00
Deaprt, Swan River—Jeu. Lun 8 15 24 00
Arrive, Dauphin—Jeu. Lun. 15 10 .10,20.

D. B. Hanna,
Superintendant
WINNIPEG.

Bien vrai

Nous relevons dans un journal francais les observations suivantes, auxquelles nous nous associons entierement.

Dans une conférence instructive et comme il serait à souhaiter qu'on en fit beaucoup, M Albert Métin, un jeune savant qui vient de parcourir le monde pendant prés de deux années, a dit ceci qu'il faut retenir:

M. Métin montre que les Etats-Unis sont un marché incomparable pour l'article de Paris, les soieries de Lyon, les verreries et céramiques de Nancy, les porcelaines de Limoges, enfin tous les article de luxe et les objets d'art que nous produisons avec plus de goùt que personne. Malheureusement nous ne savons pas aller les offrir et les vendre nous-mêmes.

Dans la lutte commerciale entre les nations, nous avons les produits les plus difficiles à imiter, le vin et les produits agricoles de choix, les articles de luxe, les objets d'art. Dans ces domaines nous sommes incomparables. Nous travaillons beaucoup et bien ; mais nos capitalistes sont trop timides et n'osent pas risquer un peu plus pour augmenter leur rente dans d'énormes proportions.

Il faut ne pas attendre qu'on vienne nous trouver chez nous : il faut nous répandre sur le monde comme les Américains et les Allemands et offrir, non de la quincaillerie et du coton, que tout le monde sait fabriquer, mais nos inimitables produits.

En France.

De violents orages ont causé dans le centre de la France de sérieux dégâts aux récoltes et la mort d'un grand nombre de bestiaux.

Plusieurs personnes ont été tuées par la foudre et d'immenses étendues de terrain autour de Thiers (Puy de Dôme) ont été inondées. Sept personnes ont été noyées. La circulation des trains a été interrompue, et les dommages aux environs de Thiers seulement, sont estimés à un million de francs.

Le ble en France

D'après les dernières statistiques publiée par le département d'Etat à Washington la France est après les Etats-Unis le pays qui produit le plus de blé.

Les Etats-Unis produisent annuellement 517,303,000 boisseaux de blé ; la France 468,000,-000. Le Canada ne vient qu avec 64,000,000.

Voici qui fera ouvrir le yeux à un bon nombre de personnes qui naivement s'enquièrent si l'on sait cultiver en France.

De plus ces chiffres prouvent tout l'avantage que notre pays aurait à retirer d'une plus forte immigration française au Canada, pourvu que cette immigration fut surtout composée de cultivateurs français.

Victimes de la Dyspepsie

La cause du mal et comment le surmonter

Elle produit fréquemment le mal de tête, brûlement d'estomac, vertiges et autres douloureux symptômes. Une victime raconte son retour à la santé.

Du "Telegraph," Québec.

La cause première de l'indigestion ou dyspepsie, est un manque de vitalité, l'absence de force nerveuse; la perte des élements sustenteurs de la vie dans le sang. Aucun organe ne peut remplir convenablement ses fonctions quand la source de la nutrition fait défaut. Quand l'estomac est privé de la nutrition exigée par la nature, l'assimilation cesse, des gaz délétères se forment et le désordre se met dans le système tout entier.

Une illustration pratique des symptômes et des tortures de la dyspepsie est fournie par le cas de Mme. A. Labonté, qui demeure au village de Stadacona, Que. Quand elle fut interrogée par un reporter du "Telegraph," de Québec, Mme. Labonté paraissait être l'image de la santé vigoureuse, ne laissant voir aucune trace de la maladie qui, pendant un temps, avait rendu sa vie si misérable. Parlant de sa maladie, Mme Labonté dit: Pendant environ deux ans, j'ai terriblement souffert. Mes organes digestifs étaient dérangés, et la nourriture que je prenais ne s'assimilait pas et me laissait dans un état de flatulence ; je souffrais de douleurs et d'acidité de l'estomac. Cet état de chose influa bientôt d'une autre manière sur mon système et le résultat fut que j'eus de fréquents maux de tête, vertige, et parfois j'avais la vue troublée avec des points qui paraissaient danser devant mes yeux ; je devins si épuisée que je ne pouvais faire mon ouvrage qu'avec difficulté, et je me sentais constamment faible, découragée et nerveuse. Quand mon mal fut au pire, une de mes amies, voyant que le médecin ne pouvait rien pour moi, m'engagea à essayer les Pilules Roses du Dr. Williams. Mon mari m'en apporta alors une demi-douzaine de boîtes et je commencai à en prendre. Après en avoir épuisé deux boîtes, je commençai à prendre goût à manger, et les divers maux qui m'affligeaient commencèrent à disparaitre. Je continuai l'usage des pilules jusqu'à épuisement des six boîtes, alors que je commençai à me sentir parfaitement bien. Mon estomac était aussi bien qu'il l'avait jamais été auparavant. Je pouvais dormir comme il faut et ma tête était libre de vertige et douleurs qui m'avaient rendue misérable pendant si longtemps. Il y a plus d'un an que j'ai cessé de prendre les pilules, et ma santé a continué à être meilleure qu'elle ne l'avait été pendant des années." Mme Labonté ajoute qu'elle sera toujours reconnaissante envers les Pilules Roses du Dr. Williams, pour l'avoir débarrassée de ses misères et elle encouragera toujours ses amies malades à les employer.

Les Pilules Roses du Dr. Williams guérissent en allant au siège de la maladie. Elles renouvellent et reconstituent le sang et renforcent les nerfs, chassant ainsi la maladie du système. Evitez les imitations en exigeant que chaque boite que vous achetez soit entourée d'une enveloppe portant la marque de commerce complète Dr. Williams Pink Pills for Pale People. Si votre fournisseur ne les a pas, elles vous seront envoyées franco par la poste, à 50 cents la boîte, ou six boîtes pour $2.50, en s'adressant à la Dr. Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

(Suite de la 2ème page)

Agissant de concert avec les commandants des autres flottes, le contre amiral Kempff entreprit le 10 juin, de rouvrir les communications par chemin defer avec Pékin. Les cent marins américains, commandes par le capitaine McCalla, et 1,100 hommes de troupes russes, françaises, anglaises, allemandes, japonaises et italiennes, sous les ordres du vice-amiral Seymour, marchèrent pendant trois jours et demi, luttant sans répit, dans la direction de Pékin. Durant cette marche, 100 Boxers furent tués, Les troupes internationales se composaient de 915 anglais, 250 allemands, 300 russes, 128 français, 104 américains 52 japonais, 49 italiens et 25 autrichiens.

Le 11 juin, le troupes internationales atteignaient Lang Fang. Au cours d'un engagement, 50 Boxers furent tous blessés.

Le 20 juin, on annonçait que le drapeau anglais flottait sur l'une des tours de Pékin, ce qui prouvait le succès de la marche des troupes internationales.

AVIS

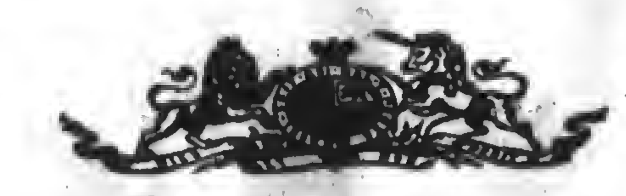
Nous sommes heureux d'annoncer que M. H. Fournier a été choisi comme organisateur provincial pour l'Alliance Nationale au Manitoba.

Revue Commerciale

MARCHÉ LOCAL.

Blé.—On paie à Winnipeg de 58 c. à 62 c. pour le No. 1 dur
Farine.—Légère baisse. Patente, $1.95; Strong Baker, $1.60; XXXX. 1.10c.
Issues de Meuneries.—Son, $12; gru, $15 la tonne.
Moulée.—D'avoine, $18, à $20; d'orge et avoine, $15 à 17; blé mêlé, $12 à $15.
Avoine.—Dans la Province le prix est de 27 c., et de 35 c. à Winnipeg pour bonne qualité.
Orge — 30c. à 35 c. pour qualité ordinaire, et 70 c. pour orge de brasseur.
Graine de Lin.—Rare; prix nominal de 1.00
Maïs.—De 41 c. à 43 c. par minot de 56 livres.
Beurre.—De crêmerie, de 25 c. à 30c.; de laiterie, par livre, 18c. à 20 c. Les sceaux de bonne qualité se vendent 20c.
Fromage.—11 c à 12 c.
Oeufs.—10 c. à 12½ c. la douzaine.
Volailles.—Les acheteurs offrent de 10 c. à 12 c, la lb.; pour bonne qualité; dindes, 14c.; oies, 10c.; canards, 10 cents.
Gibier.—Lièvres, 8 c. chaque; pigeons, 20 c. la paire.
Légumes.—Pommes de terre, 35c.; séleri, 40 c. à 50c la douzaine; choux, 3c. la lb; oignons, 5 c. à 5 c. la lb.
Seneca Root,—En grande demande; 50 c.
Laine.—Nominal, 8 c. à 8½ c. la livre.
Peaux.—Peaux gelées, 7 c. la lb. avec cinq lbs. en moins pour la glace. Peaux de taureaux et bœufs, 1 c. de moins par livre; peaux de mouton, de 40 c. à 65 c; de cheval, 60 c; a $1 pièce.
Foin.—Pressé, de $5 à $6; en charges, de $4 à $5.
Viandes de Boucherie.—Mouton, 12c. agneau, $4.00 à 5.00 pièce; veau, 8c à 9c; beuf, 6c à 7c; porc, 1¾ à 8c.

Abonnez-vous a L'echo de Manitoba



LE NORD-OUEST CANADIEN

Reglements des Homesteads.

Toute section Numéro pair des Terres de la Couronne non affectées ou non réservées, excepté les Numéros 8 et 26, pourra être prise en Homestead, par toute personne chef de famille, ou aucun homme audessus de 18 ans, à raison d'un quart de section, soit 160 acres

Entrees.

L'entrée peut être faite personnellement au bureau des Terres du District, ou sur application au Ministre de l'Intérieur, à Ottawa, ou au Commissaire d'Immigration à Winnipeg. Elle peut être faite par une autre personne autorisée. Le prix d'entrée régulier est de $10 pour tout terrain déjà occupé. Il sera chargé en sus $5 ou $10 pour rencontrer les dépenses de cancellation et d'inspection.

Conditions a remplir.

Culture et résidence pendant 3 ans sont requises, et pendant ce temps le colon ne peut être absent pendant six mois, en aucune année soue peine de perdre ses droits

Application pour Patente.

Application pour patente put être faite au bout de trois ans, devant l'agent local, ou l'inspecteur des Homesteads; en ce cas, les frais sont de $5. Il doit donné avis par écrit, six mois d'avance, au Commissaire des Terres de la Couronne, à Ottawa. de l'intention de faire telle application pour cette patente.

Informations.

Les immigrants pourront recevoir à tous les bureaux de Terres de la Couronne l'information des terrains disponibles et libres de charges. Aide et assistance seront données pour trouver les terrains désignés, aussi bien que des informations complètes sur le bois, le terrain, le charbon, les lois minières, ainsi que toute copie des lois et des règlements.

Les mêmes renseignements peuvent être obtenus sur application au secrétaire du département de l'Intérieur, à Ottawa, ou au commissaire de l'Immigration, à Winnipeg.

JAMES SMART,
Député Ministre de l'Intérieur.

N. B. — A part les terrains ci-haut mentionnés. des milliers d'acres de terre de prem ère qualité sont mis en venteparr les différentes com pagnies de chemin de fer ou des sociétés particulière.

La France et l'Angleterre

COMPARAISON DU COMMERCE EXTERIEUR DE L'ANGLETERRE ET LA FRANCE DEPUIS 1885

De la "Republique Française :"

M. Edmond Théry, ne voulant rien laisser dans l'ombre et désireux de pousser à fond la démonstration, qu'il a entreprise dans l'"Economiste Européen," des véritables résultats régime économique, francais vient de la terminer par une comparaison décisive et du plus haut intéret

L'école libre-échangiste a bien souvent, et pendant longtemps, argumenté contre la doctrine protectionniste en lui opposant l'exemple de l'Angleterre libre-échangiste et les résultats de son commerce extérieur. Pendant longtemps, c'était presque un axiome que si l'Angleterre était un pays de grande exportation, cela tenait exclusivement à son système économique et à son obstination libre-échangiste.

C'est en vain que nous répondions qu'il n'en était rien, que l'immense commerce extérieur de l'Angleterre tenait surtout à ce qu'elle était un pays de transit et le grand convoyeur du monde entier, mais que son régime ne lui donnait aucun avantage sur nous pour ses exportations. Les chiffres paraissaient donner raison à la doctrine anglaise et les libres-échangistes n'en voulaient pas démordre.

Mais voilà qu'aujourd'hui les chiffres eux-mêmes se retournent contre la thèse classique et il faut bien, cette fois, ouvrir les yeux à l'évidence.

Remercions M. Edmond Théry de l'avoir fait ressortir d'une façon lumineuse en comparant le mouvement du commerce extérieur des deux pays à trois époques différentes ; en 1885, en 1892, date de notre réforme économique, et en 1899.

Il résulte des tableaux dressés par M. Théry qu'entre 1885 et 1892, c'est-à-dire après nos premiers relèvements de tarif sur les blés, le bétail, le sucre, les exportations de la France avaint déjà augmenté de 12.08 pour cent pendant que celles de l'Angleterre n'augmentaient que de 7.38 pour cent.

Après 1892, c'est-à-dire en plein fonctionnement de notre nouveau régime donanier, les mêmes résultats s'accentuent bien davantage : de 1892 à 1899, les exportations françaises ont gagné 12.36 pour cent, tandis que les exportations anglaises progressaient à peine de 0.67 pour cent. Pour l'ensemble des deux périodes, c'est-à-dire de 1885 à 1899, le gain total de nos exportations a été de 26.26 pour cent contre seulement 8.10 pour cent pour les exportations anglaises

Si l'on veut se rendre un compte plus exact du mouvement économique des deux pays, il faut creuser davantage encore leurs tableaux de douane et dresser leur balance commerciale en mettant en présence le mouvement des importations et celui des exportations.

On arrive alors à cette constatation saisissante que l'Angleterre a vu son déficit annuel s'élever de 2 milliards 488 millions en 1885 à 3 milliards 311 millions en 1892 et au chiffre effrayant de 4 milliards 791 millions en 1899. Pendant ce temps-là, la France voyait le sien s'abaisser de 1 milliard en 1885 à 727 millions en 1892 à 318 millions en 1899.

Le secret de cette triomphante comparaison est facile à trouver et M. Edmond Théry l'a tout de suite découvert. Si la balance commerciale se tourne de plus contre l'Angleterre, c'est qu'elle a sacrifié son agriculture à son industrie, ce qui la condamne à payer chaque année des sommes énormes à l'étranger pour son alimentation. C'est ainsi que son importation de produits alimentaires est passée de 3 milliards 425 millions en 1885 à 3,962 millions en 1892 et à 4 milliards 465 millions en 1899.

C'est tout le contraire de ce qui s'est passé en France où notre importation de produits alimentaires a diminué en moyenne de 400 millions, que nous tirons aujourd'hui de notre sol grâce l'intelligence et à la prodigieuse énergie de nos agriculteurs.

Dernieres Nouvelles

En Chine les troupes alliées sont entrées à Tien-Tsin et se sont ensuite portées au secours de l'amiral Seymour, qui est cerné entre Pekin et Tien-Tsin. On dit que les Chinois ont 360,000 hommes sous les armes et que les provinces du Sud vont aussi se lever.

L'accord parait compromis entre les puissances.

Au Transvaal, les Bœrs continuent à prendre des convois, à conduire avec succès leur guerre de guerrillas. Rien d'ailleurs de bien saillant.

Dans la politique, la nouvelle du jour est la nomination de M. Bernier député de St. Hyacinthe comme ministre à Ottawa en remplacement de Sir Joly de Lotbinière.



DES SOUMISSIONS cachetées, en double, pour la fourniture du charbon et du bois de chauffage (mesure anglaise) destiné au chauffage de tous les édifices militaires à Winnipeg, Manitoba, pour les 12 mois commençant, le 1er juillet 1900, seront reçues jusqu'à samedi, le 30 juin courant. Les soumissions devront être marquées à l'angle supérieur gauche de l'enveloppe "Soumission pour bois de chauffage," et adressées à l'honorable Ministre de la Milice et de la Défense à Ottawa.

On peut obtenir des formules imprimées de seumission en s'adressant au soussigné à Ottawa, ou au bureau de l'officier commandant le district qui donnera tous les renseignement voulus.

Aucune soumission ne sera reçue si elle n'est faite sur la formule imprimée fournie par le département, et nulle soumission ne sera prise en considération si la formule imprimée est changée de quelque manière que ce soit.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque canadienne incorporée, pour une somme égale à cinq pour cent de la valeur du combustible à fournir et payable à l'ordre de l'honorable Ministre de la Milice et de la Défense. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

D. A. MACDONALD, Lt.-Col.,
Intendant Militaire.
Département de la Milice et de la Défense.
Ottawa, 12 juin 1900.



Avis est par la présente donné, que en raison de retards inévitables dans le règlement des réclamations, dans les endroits fixés pour Assiniboia Est, la Commission nommée par Lettres Patentes sous le Grand Sceau du Canada pour entendre les réclamations des Métis nés dans les Territoires du Nord-Ouest entre le 10 de juillet 1370 et la fin de 1885, aussi bien que les réclamations qui pourraient être faites par les représentants des Metis nés dans l'époque fixée et décedés depuis, ne pourra être rendue aux divers endroits fixés qui restent dans les districts d'assiniboine et d'Alberta aux date précedemmeht designées par Avis Public de l'honorable Clifford Sifton, ministre de l'Intérieur, en date du 8 Mars 1900.

En conséquence, avis subséquent est présentement donné, que James Andrew Joseph McKenna et James Walker, Ecuyers, deux des Commissaires précités, seront présents aux places sous-mentionnées, aux dates ou environ des dites dates fixées, dans le but d'entendre la preuve et de décider, des dites réclamations.

DISTRICT D'ASSINIBOINE

Touchwood Hills—28 juin 1900.
Swift Current—2 juillet 1900.
Maple Creek—4 juillet 1900.
Medicine Hat—7 juillet 1900.

DISTRIT D'ALBERTA

Lethbridge—10 juillet 1900.
McLeod—12 juillet 1900.
Puncher Creek—16 juillet 1900.
Calgary—21 juillet 1900.
Lacombe—26 juillet 1900.
Wetaskiawin—31 juillet 1900.
Duhamel—1 Août 1900.
Edmonton—7 Août 1900.
St. Albert—13 Août 1500.
Lac St. Anne—28 Août 1900.
Fort Saskatchewan—8 Septembre.
Victoria—13 Septembre 1900.
Lac La Biche—24 Septembre.
Athabaska Landing—12 Octobre 1900.
Edmondon—18 Octobre.

JAMES ALLEN SMART,
Deputé, Ministre de l'Interieur.
Ottawa 7 juin 1900.

AVIS.

M. Chérias arboriculteur echenille et emonde les arbres de toutes essences à des prix abordables, il est muni des derniers modèles d'outils de la ville de Paris.

Prière à ceux qui ne sont pas abonnés de découper le coupon et de nous le renvoyer après en avoir rempli les blancs.

A l'Editeur du journal L'ÉCHO DE MANITOBA.

MONSIEUR,

Sous ce pli vous trouverez la somme de........................

pour..............................mois d'abonnement à votre journal L'ÉCHO DE MANITOBA que vous voudrez bien m'envoyer à l'adresse suivante :

Nom..

Paroisse..

Province..